

cas où la pierre et le métal ne peuvent absolument pas s'adapter à la construction; et, même alors, on n'expose à l'extérieur que la plus petite surface possible. Les règlements sur la construction y sont extraordinairement sévères et on veille à ce qu'ils soient suivis avec la plus scrupuleuse exactitude. Il y a loin de cet état de choses à ce que nous voyons chez nous. Montréal, Québec, Portland, San-Francisco, New-York et Chicago en sont de tristes exemples. Malgré cela, cependant, on continue à être excessivement relâché à l'endroit des constructions nouvelles qui s'élèvent sur les centres des anciennes. Le bois se fait jour partout. Il faut admettre, d'un autre côté que, dans un pays où cette matière est si peu chère, il est difficile de se résoudre du premier coup à en employer d'autres infiniment plus coûteuses. Mais on verra pourtant, à la fin, qu'il vaut mieux faire de suite une bâtisse un peu plus coûteuse que d'être obligé de la reconstruire trois ou quatre fois avec, dans la presque totalité des cas, perte de tout l'ameublement et souvent de plusieurs existences. Il y a surtout ce système de constructions en bois recouvert de briques contre lequel on ne peut s'élever trop fortement. Ces espèces de caisses combustibles entourées d'une mince couche de l'épave du feu sont peut-être plus dangereuses que les maisons faites exclusivement de bois. Dès que le feu les atteint, il devient presque impossible de leur porter secours; car, au moindre choc, au premier effort toute cette enveloppe craque, se détache et s'éroule, au grand danger de ceux que leur devoir appelle auprès. Une autre faute non moins blâmable consiste dans la coutume qu'on a de faire en bois les supports des fenêtres, des portes et même des étages tout entiers. Il est impossible de ne pas saisir, au premier coup d'œil, tout le vice et le danger de ces constructions. Nous espérons que ces réflexions seront prises en bonne part; l'expérience passée est là d'ailleurs pour en démontrer toute la force et l'à-propos.

Aujourd'hui, dans tous les cercles, on cause de la prochaine session, qui doit s'ouvrir en novembre. Chacun émet son opinion et les commentaires vont leur train. Un grand nombre de nouveaux membres et surtout de jeunes députés attirent d'avance sur eux l'attention publique. Pendant que la plupart des esprits sont occupés ailleurs, il vient de se passer, presque inaperçu, un fait qui a pourtant son importance et qui est plein de résultats pour l'avenir de notre pays: c'est l'inauguration, à Bangor, Maine, du chemin de fer *European and North American*. Cette nouvelle voie ferrée relie les Provinces maritimes aux réseaux de chemins de fer des Etats-Unis et du Canada. La ligne s'étend de Bangor à Vanceborough, distance de 114 milles. En cet endroit, elle traverse la rivière Ste. Croix qui forme la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick et se rend à St. Jean, N. B., en faisant un parcours de 91 milles. De là, elle s'étend à 97 milles, à un endroit appelé la Jonction du Pain Sec; elle se relie ensuite avec l'intercolonial et se prolonge jusqu'à Truro, à une distance de 116 milles pour de là se rendre à Halifax qui se trouve à 61 milles du dernier point mentionné. Le parcours entier, de Bangor à Halifax, est de 478 milles. La section entre St. Jean et la Jonction du Pain Sec a été construite par le Nouveau-Brunswick; celle de Truro à Halifax, par la Nouvelle-Ecosse. La voie n'est pas encore complètement terminée, mais il ne reste que 75 milles à parachever. Cette ligne traversera considérablement le trajet entre Londres et New-York et ne peut manquer d'accroître beaucoup le commerce des Provinces maritimes et, par suite, de tout le Canada. Le Président Grant, et le baron Lisgar ainsi que plusieurs autres personnages distingués étaient présents au banquet d'inauguration.

Les sentiers viennent de nous donner une nouvelle alerte et le général O'Neil a ajouté un nouvel exploit à sa carrière militaire déjà si riche de cette gloire que lui seul affectionne. L'invasion cette fois s'est dirigée sur le Nord-Ouest, où le général avec ses aides-de-camp, O'Donoghue et Donnelly, à la tête d'une petite armée, s'est emparé sans coup férir du poste de Douane de Pembina. Il se préparait à faire main basse sur toutes les provisions, hardes et munitions contenues dans ce poste, lorsque par malheur, survint le colonel Wheaton, de l'armée des Etats-Unis, à la tête de quelques compagnies de soldats, ce qui changea la face des choses. O'Neil et ses deux compagnons, qui ont décidément des dispositions extraordinaires pour la capitulation, ont mis bas les armes et se sont enfuis à toutes jambes. Le colonel Wheaton n'a pas eu de difficulté à les rattraper et à les ramener de l'autre côté de la frontière. O'Neil est indigné. On le serait à moins.

Puisque nous sommes si près des frontières, nous pouvons sans indiscretion jeter un coup d'œil chez nos voisins. On a réorganisé les départements de trésorerie de manière à les mettre à l'abri pour l'avenir, des employés trop entreprenants.

Les choses s'y passent assez tranquillement d'ailleurs, si l'on en excepte les Ku-Klux de la Caroline du Sud qui sont très-rennais et refusent de mettre bas les armes. Le Sud tout entier commence aussi à se réveiller un peu; à l'occasion des prochaines élections, et l'Internationale profite de cette excellente occasion pour s'agiter et faire de la propagande.

En Angleterre, la situation paraît être un peu plus tendue. Le principe républicain s'y fait jour de toutes parts et on parle d'y proclamer la république à la mort de la Reine. Il peut y avoir beaucoup d'exagération chez ceux qui parlent de ces tendances, cependant on ne peut pas se dissimuler que depuis quelque temps, surtout depuis les malheurs de la France, la royauté a perdu beaucoup de son prestige en Angleterre et les masses, soudoyées par les agents de l'Internationale, commencent à lever la tête et porter leurs regards un peu plus haut que ne l'exigerait la sécurité du gouvernement actuel. L'abolition de l'achat des brevets

dans l'armée—un fait isolé et sans signification apparente—est pourtant indicative d'un changement extraordinaire dans les idées, et de la nécessité, de la part des autorités d'entrer dans la voie des concessions. Mr. Gladstone, dont la politique a été tant admirée par les uns, tant critiquée par les autres et qui, après tout, n'a fait que se ressentir comme tout le monde des modifications extraordinaires survenues dans l'opinion, M. Gladstone baisse considérablement et les plus pressés commencent déjà à saluer son successeur d'Israël dont la faveur semble s'accroître de jour en jour.

La conduite du premier ministre actuel vis-à-vis de l'Irlande, pendant les derniers troubles, a peut-être été pour beaucoup dans ce revirement de l'opinion contre lui. La santé de la Reine continue à se maintenir dans un état alarmant et on parle même déjà d'engager Sa Majesté à se dessaisir d'une partie de ses pouvoirs en faveur du Prince de Galles qui s'illustrerait ainsi et par degrés aux devoirs de la royauté. L'Internationale comme d'ailleurs en France, en Prusse, aux Etats-Unis, et de fait, partout, est ici activement à l'œuvre et poursuit son travail de destruction. Partout les grèves d'ouvriers se forment, suscitées par elle, et paralysent le commerce et l'industrie. On appelle cela la guerre patriotique du travail libre contre le capital tyran. La liberté y perd beaucoup plus que la tyrannie.

En France, la tranquillité semble revenir et la République s'affermir. Les élections qui viennent d'avoir lieu ont donné un résultat en faveur de Thiers et de l'administration actuelle. On continue à faire le procès des communaux. Muret et Maret, deux des collègues de Rochefort, ont été condamnés. Rochefort lui-même a reçu sa sentence qui le déporte à vie dans une colonie pénale. Le prince Napoléon vient de faire paraître une brochure tendant à expliquer sa conduite pendant la dernière guerre; elle n'a malheureusement pas eu beaucoup de succès. On parle d'un complot pour le rétablissement de Napoléon III, à la tête duquel serait M. Piétri, ancien préfet de police. Un autre complot aurait été découvert tendant à placer le prince Napoléon sur le trône de Belgique; enfin des démonstrations auraient eu lieu en Corse en faveur de l'Empereur. Cette dernière nouvelle a plus de consistance que les autres et M. Thiers a dû envoyer un Commissaire en Corse, pour s'enquérir des faits. Nonobstant ces petites agitations, la ratification finale par la France, du traité avec l'Allemagne a été envoyée à Berlin. Suivant ce traité les six départements qu'occupent les Allemands, doivent être évacués entièrement d'ici au 26 décembre prochain. Jusqu'au parfait paiement de l'indemnité, ils seront considérés comme territoire neutre. Si la France ne remplit pas ses obligations, les Allemands auront le droit d'y rentrer. Il n'y a pas lieu de craindre cependant, sous ce rapport; car la France, quoique cruellement éprouvée, possède encore un excellent crédit et l'emprunt de la ville de Paris qui se négocie actuellement montre jusqu'à quel point on a confiance dans la valeur de sa seule capitale. Les obligations se souscrivent promptement. Une banque d'Italie en a souscrit, à elle seule, 1,160,000. Ainsi, la position de la France, après tout, pourrait bien finir par s'améliorer tout-à-fait, pendant que celle des vainqueurs n'est peut-être pas aussi brillante qu'on cherche à le faire croire. Jusqu'ici, il a été difficile de connaître exactement les pertes de la Prusse, pendant la campagne. Des documents nouveaux et presque officiels permettent aujourd'hui d'obtenir des renseignements un peu plus exacts. Suivant ces documents, les pertes de l'ennemi seraient comme suit: 30,000 Bavares, entrés dans l'Orléanais, il en reste 5,000; le corps saxon a perdu un sixième de son effectif. A côté de ces pertes, il y a les blessés et les malades qui forment ensemble 663,041 hommes hors de combat. Sur ce nombre combien ont succombé? Il est impossible de le déterminer, mais le froid, les fatigues, les marches forcées, ont dû rendre la proportion des morts très élevée; ces chiffres, d'ailleurs, sont sans doute un minimum.

Passons maintenant à notre bulletin nécrologique, qui cette fois se bornera à notre pays.

L'Honorable Thomas Cushing Aylwin, ci-devant juge de la Cour du Banc de la Reine, est mort à Montréal, le 14 du courant. Il était né à Québec le 5 janvier 1806. Reçu avocat en 1823, il s'acquit bientôt dans le barreau du Bas-Canada une réputation de praticien habile et de criminaliste distingué.

Il entra dans la politique en 1841 et fut deux fois solliciteur-général pour le Bas-Canada. En 1848, il fut nommé juge de la Cour du Banc de la Reine pour le Bas-Canada. Jusqu'en 1868, il remplit les devoirs importants qui lui étaient dévolus. A cette époque plusieurs attaques de paralysie affectèrent sa mémoire et sa parole. Il demanda sa mise à la retraite et l'obtint.

Sa passion pour l'étude et les facultés dont il était doué en avaient fait un juriconsulte distingué. Ses décisions en cour d'appel étaient toujours marquées au coin du raisonnement et de la logique la plus vigoureuse. Il a longtemps présidé à la Cour Criminelle, et l'on se rappelle encore ses magnifiques adresses au jury dans des causes restées célèbres.

Comme orateur parlementaire, M. Aylwin possédait un talent hors ligne pour le sarcasme et l'invective. Ses brillantes répliques, ses improvisations vigoureuses, ses saillies spirituelles étaient imitables, et lo rendaient le plus populaire des orateurs de son parti.

Le Séminaire de St. Hyacinthe vient de subir encore une perte bien douloureuse. Vendredi, le 13 de ce mois, la mort a enlevé M. Edouard